14e AENNE — N° 702 PARAIT LE SAMEDI 13 Août 1898

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ETRANGER, le port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
AUG. TURIN, Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne..... 0,20
Commerciale (la ligne)..... 0,15
Réclames (la ligne)..... 0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré

LES RÉPUBLICAINS FLOTTANTS

En nous donnant les résultats du scrutin de ballottage pour les élections aux conseils généraux et la récapitulation des deux scrutins le ministère de l'intérieur n'a point modifié sa singulière classification.

De toutes parts pourtant, des explications lui avaient été demandées.

Quelle est la couleur de ces républicains sans épithète qu'il inscrit entre les modérés et les radicaux, et qui constituent, du reste, le gros morceau de la majorité républicaine ?

Si ce ne sont ni des modérés, ni des radicaux, qu'est-ce que c'est ?

Peut-être le service chargé du classement des opinions de ces élus a-t-il été, d'ailleurs, plus embarassé que nous ne nous l'imaginons.

Et, s'il devait, à cette heure, refaire un travail semblable sur les élus du Palais Bourbon, il est probable qu'il ne serait pas moins perplexe.

Il ne manque pas, dans la nouvelle Chambre, de députés républicains dont il est difficile de déterminer la nuance.

Ils sont ballotés entre les modérés et les radicaux, et le vent les pousse tantôt d'un côté, et tantôt de l'autre.

Ce sont des républicains flottants.

Ils subissent l'influence de tous les courants, de toutes les bourrasques.

C'est en se précipitant du côté du radicalisme qu'ils ont fait choir le cabinet Méline.

Et c'est parce que le vent n'avait pas encore changé qu'ils sont restés stagnants autour du cabinet Brisson

Mais c'est une force inerte.

Ils semblent soutenir le gouvernement.

En réalité ils se laissent porter derrière lui jusqu'à ce qu'un obstacle les fasse dévier de son sillage.

Un gouvernement ne peut avoir en eux qu'une médiocre confiance.

Au premier coup de barre un peu trop vif, ils changent de direction.

Et ils lâcheront le cabinet Brisson aussi facilement qu'ils se sont mis à sa remorque.

L. M.

ÉCHOS & NOUVELLES

Pour les Artistes

Un médecin autrichien, partant de ce principe que diverses substances provoquent des troubles snceptibles de modifier la voix humaine, vient, aidé par plusieurs artistes des théâtres de Vienne, de se consacrer à une série d'expériences sur la modification de la voix au moyen d'inhalations.

Pour cela, il dépose dans un appareil inhalateur plusieurs grains de café grossièrement concassés. Pour faciliter le dégagement des matières volatiles du café, il ajoute un liquide comme le rhum, dont l'action est nulle sur la voix. Après deux ou trois aspirations dont chacune ne doit pas durer plus de quinze secondes, la voix a, paraît-il, acquis quatre notes basses et quatre notes hautes.

Ainsi un soprano ordinaire arrive sans difficulté à l'*ut* aigu. Un ténor exercé emet facilement le *do* diése. De plus, la sonorité de la voix est augmentée.

Seulement, l'effet de l'inhalation ne dure pas plus d'une demi-heure.

Une révolution dans la guerre sur Mer

Marconi, l'inventeur du télégraphe sans fil, a fait une nouvelle découverte qui dépasse tout ce que ce siècle aura vu jusqu'ici.

Il pourrait, dit-il, faire sauter, à l'aide des ondes électriques, un vaisseau de guerre à une distance de 20 lieues. Il n'aurait besoin d'aucun explosif. La seule condition serait que le navire fut construit en fer et eût à son bord quelques dépôts de poudre.

Nos femmes et nos enfants

On vient de centraliser, au ministère de l'Intérieur, quelques éléments de statistique comparée, dont le simple examen est plein d'intérêt et d'enseignements ; de l'ensemble de ce tableau spécial il résulte, comme conclusions générales, que nous sommes celui de tous les peuples où l'on a le moins d'enfants, mais où l'on meurt le moins.

Pendant que don Carlos se prépare à restaurer en Espagne le trône de ses pères, sa fille, la princesse Elvira de Bourbon, continue à voyager avec son amant, le peintre Folchi.

Le couple amoureux est, pour l'heure, en Norwège. Il a visité l'exposition de Bergen, et a l'intention de rentrer prochainement en Italie,

Homicide par imprudence

Les bicyclistes qui sillonnent nos promenades à des allures vertigineuses, au risque d'écraser à chaque tour de roue femmes et enfants, seront intéressés par le jugement rendu le 10 août par le tribunal correctionnel de Lyon.

Un jeune apprenti mécanicien d'une quinzaine d'années, Edouard Rouge, 46, rue Bugeaud, passait en bicyclette, le 25 juillet, vers 6 heures du soir, à l'angle du pont Lafayette et du quai des Brotteaux.

On faisait à ce moment des travaux de canalisation qui rétrécissaient considérablement la partie libre de la chaussée. Le cycliste, marchant néanmoins à une assez vive allure, heurta une vieille dame âgée de 59 ans, Mme Madignier, qui n'a pu se garer à temps.

La pauvre femme fut renversée dans la tranchée, si malheureusement qu'elle succomba à l'Hôtel Dieu dans la nuit, à une fracture du crâne. Le bicycliste, auteur de l'accident, qui avait de son côté « pris une pelle » magistrale, était traduit en correctionnelle sous l'inculpation d'homicide par imprudence.

Le tribunal a tenu compte de son jeune âge et ne l'a condamné qu'à 100 francs d'amende, en lui faisant application de la loi Bérenger.

Il serait bon de rappeler sérieusement aux cyclistes, auteurs de pareils accidents, que la chaussée n'est point pour eux une terre conquise, et que les infortunés piétons ont droit, eux aussi, à quelques ménagements et à un peu de sécurité. Sinon, comme on le disait spirituellement, ce seront bientôt les piétons qui devront avoir une lanterne, un grelot ou une corne et s'assurer qu'ils ne gênent pas la circulation des bicyclistes.

CHOSES AGRICOLES

La hausse des Superphosphates

Leur remplacement par les Scories

En présence des conditions économiques actuelles, le cultivateur doit avant tout se préoccuper des moyens de se procurer au meilleur marché possible, les matières fertilisantes dont il a besoin Dans la plupart des cas, ayant le choix entre plusieurs engrais, il doit préférer, à efficacité égale, celui qui se montre le plus avantageux.

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

20

LES DÉSILLUSIONS DE MONSIEUR SOLDORÉ

Par LOUIS DES ILES

XIII

— Seulement, écoute bien, le jour oú tu me tromperas, pas de vitriol, c'est lâche, c'est bête, on manque son but, ou, ce qui est pis, on atteint un innocent. Mais... Au surplus, je suis persuadée que je parle pour rien : je n'anrai pas à imiter cette pauvre femme.

Six ans se sont écoulés depuis le mariage des deux «artistes» qui avaient remisé leur harpes» au magasin des accessoires se contentant dapplaudir les autres.

Paris vient de se reveiller des deux horribles cauchemars des deux terribles réalités plutôt, qu'ont été le siège et la Commune. Les deuils, les affres, les privations, les douleurs sont récentes, mai chacun se reprent à vivre et, en plus d'un endroit, on senble avoir clouè le chagrin dan sa biére, pour revenir au plaisir ; on dirait le temps perdu, mettre les bouchées doubles.

Pènètrons dans une salle au premier étage d'un des grands cafès du boulevard sèbastopol. C'est dimanche, nons sommes en octobre Une belle jonrnèe d'arrière — saison, d'ailleurs.

La salle et amènagèe en forme de thèatre; une scéne minuscule en occupe le fond; des banquettes devant des tablés sont occupèes par une nombreuse assistance de bourgeois et bourgeoises endimenchès.

Des applaudissements retentissent: une jeune femme vêtue de blanc et de noir, vient de rèciter une poèsie «Patriotique».

La salve d'applaudissements se renouvelle, plus nourrie, presque formidable. « L'auteur ! » crie-t-on à pleins poumons.

Un monsieur, de noir vêtu, en redingote d'ailleurs, portant à la boutonière un insigne s'avance, amenant ls dèclamatrice à laquelle il a offert gracieusement un bouquet tricolore.

— L'auteur de la patriotique poésie, je n'hésite pas à dire de la sublime œuvre que nous venons d'entendre, est Madame Irène Soldorè, la femme de notre habile et sympathique pianiste.

Irène s'avance pour saluer ; la salle croule sous les claquements de mains, les trépignements des pieds des cannes, les « bravo, bravo». C'est un délire.

La jeune femme s'incline pour remercier le public. Mais un observateur eût remarqué que ses deux premières courbettes se sont adressées d'abord au pianiste, puis à trois amours de bébés placés au premier rang derrière... leur père à côté d'une place vide, que va revenir occuper la mère.

Comment, pourquoi retrouvons-nous en public, ayant repris leur harpe — pour contiuuer l'image employée en tête du ce chap'tre — les deux époux qui s'étaient jurés de ne jamais revenir à l'art qu'après que l'avenir, le leur et celui de leurs enfants, soit assuré ?

Le concert est fini, Soldoré a « accompagné» tout une série d'amateurs, dont quelques uns ont eu le mauvais goût de témoigner leur impatience, voire même leur dédain, pour l'artiste qui a commis quelque bévue qui a eu quelque défaillance ou quelque hésitation.

Les garçons au milieu du brouhaha des conversations, des groupements improvisés par les spectateurs enlevèrent tables et banquettes, débarassent le milieu de la salle Hippolyte reste accoudé près du piano, caressant ses enfants qui sont venus le joindre, pendant qu'Irène est accaparèe par un essaim de jeunes et vieux «complimenteurs» qui lui prodiguent un encens bien «mêlé».

Une sauterie s'organise. Un beau garçon s'empare d'Irène et l'entraine dans une valse. C'est Hippolyte qui joue la valse au piano. Et c'est ainsi jusqu'à la fin de la sauterie

XIV

Gagiste, alors, notre ami Hippolyte ? Gagiste aussi peut-etre, notre ami Irène ?

Alors la fortune n'est pas venue ? Désillusion sans doute ? Force a été à nos intellectuels de chercher bénéfices dans l'art

© VILLE DE SISTERON

Or, parmi les engrais phosphatés — qui s'imposent tant pour nos terres, pauvres en acide phosphorique — deux surtout sont employés : les scories de déphosphoration et les superphosphates. A quantité égale d'acide phosphorique leur action est la même ; mais il est loin d'en être ainsi à dépense égale. Actuellement les superphosphates sont en effet côtés 0 fr. 45 à 0 fr. 50 l'unité, suivant les régions, alors que les scories pris au centre de production, ne livrent leur acide phosphorique qu'à 0 fr. 25 le kil. soit, à moitié prix.

On comprend donc facilement — l'efficacité étant la même, mais le prix de vente étant bien différent — combien les cultivateurs auraient avantage à abandonner le superphosphate pour les scories. Qu'ils n'attendent pas plus tard dans l'espoir d'une baisse ; « suivant toute probabilité, et d'après l'opinion des gens bien informés, il ne semble pas que le prix des engrais phosphatés doive, d'ici à un an, subir une diminution sensible. » (Grandeau, *Revue agronomique*, du 19 juillet 1898). Ainsi que le fait observer le *Bulletin du syndicat central* : «Il n'y aura pas de baisse parce que les fabricants sont liés par les prix qu'ils ont fait accepter dans la plupart des départements, tant par les revendeurs que par les syndicats agricoles. Là où a passé chacune de ces catégories d'acheteurs, devra passer tout acheteur nouveau. Plutôt que de baisser les prix des nombreuses ventes faites même avec garantie de baisse, les fabricants préféreront voir se réduire un peu leurs ventes. »

En présence d'une telle entente des fabricants de superphosphate, le cultivateur ne doit pas hésiter : le superphosphate est devenu trop cher : abandonnons-le ; les scories demeurant le plus avantageux des engrais phosphatés employons-les. Tel est, en enffet, le seul moyen de faire une culture à la fois intensive et rénumératrice.

Faisons donc le plus tôt possible nos commandes de scories, afin d'éviter l'encombrement qui se produit à l'automne, et d'être servi à temps : Nous nous en trouverons bien.

CHRONIQUE LOCALE
ET RÉGIONALE

DIGNE

Conseil général, — Le Conseil général se réunira le 22 août.

La constitution politique de notre assemblée départementale ne sera pas sensiblement modifiée. Elle perd quelques-uns de ses anciens membres notamment MM. Garcin, Honnorat, Faissolles, Daimes et Mac-Adaras qui a trouvé moyen de se faire élire dans la Drôme. Il est remplacé dans le canton de Volonne par M. Bérenguier que le *Petit Provençal* a aussi énergiquement défendu au second tour qu'il l'avait injustement attaqué au premier.

Exposition. — Par suite d'un désaccord avec l'administration de l'exposition, la commission des fêtes a organiser à cette occasion, s'est dissoute. Nous espérons que de nouvelles démarches seront faites en vue d'une entente finale qui permettra de mener à bien cette partie importante du programme général.

SISTERON

Conseil d'Arrondissement

Séance du 10 Aout 1898

Le conseil d'arrondissement s'est réuni Mercredi, 10 août à 11 heures du matin à la Sous-Préfecture, sous la présidence de M. Garçin, conseiller d'arrondissement de Turriers, doyen d'âge.

M. Pallet conseiller d'arrondissement du canton de Sisteron, a été élu président à l'unanimité ; M. Plauche, secrétaire.

Après avoir pris place au bureau, M. Pallet, souhaite la bienvenue à M. Chauvac, notrs nouveau sous-préfet et remercie ses collègues de l'honneur qu'ils lui ont fait en le nommant président de leur assemblée.

Divers vœux d'intérêt local émis par MM. Mayol, Prève, Pallet, Plauche et Gabert sont votés par le conseil. Celui relatif à notre garnison, à été présenté en ces termes :

« Le Conseil d'arrondissement considérant que Sisteron a toujours possédé une garnison à un moment même très importante ;

Que la forteresse présente les locaux nécessaires au logement des troupes et des magasins :

Que la ville est disposée à faire tous les sacrifices nécessaires au bien être des hommes et aux exigences des divers services ;

Que la municipalité et les habitants n'ont cessé de protester contre la suppression injustifiée de la garnion et d'en solliciter le retour ;

Considérant, en outre, la délibération du Conseil municipal en date du 23 juin 1897 dans laquelle ce dernier vote un crédit illimité pour faire face à toutes les dépenses et travaux nécessités par l'installation à Sisteron d'un des 4mes bataillons nouvellement créés, travaux tels que : construction de caserne, magasins, achat d'un champ de tir, etc.

Considérant que M. le Ministre de la Guerre n'a jamais donné une réponse définitive à la demande d'un 4me bataillon faite par Sisteron ;

Emet le vœu énergique que satisfaction soit donnée au désir de la population de notre pays et que M. le Ministre de la Guerre accorde à Sisteron une garnison composée d'un des 4mes bataillons nouvellement formés. »

Impôt sur le revenu : « Le conseil d'arrondissement considérant que dans une démocratie l'impôt doit-être justement réparti entre tous les citoyens;

Que seul l'impôt sur le revenu peut donner des résultats et établir utilement les charges selon les forces de chacun ;

Que cet impôt pour être juste et réaliser les désiderata de la démocratie, doit être progressif et global ;

Que l'impôt sur le revenu basé sur les signes extérieurs de la fortune serait un simple trompe l'œil et ne donnerait aucun des résultats attendus par la réforme de l'impôt ;

Que le système d'impôt sur le revenu ayant comme base la progressivité et la globalité présenté par le ministère Bourgeois, réalisait les vœux et les aspirations de la démocratie radicale.

Emet le vœu que le gouvernement présente à bref délai aux Chambres, un projet d'impôt sur le revenu ayant comme base la progressivité et la globalité.»

Affaire Dreyfus. Avant de lever la séance le Conseil émet encore le vœu suivant :

« Considérant que malgré toutes les explications formulées au sujet de l'affaire Dreyfus, les partisans de la réhabilitation du traître continuent à faire de l'agitation pour égarer l'opinion publique et jeter le doute dans les esprits sur la culpabilité du condamné ;

Considérant que pour arriver à la révision de l'arrêt qui a justement condamné cet officier juif qui livrait à ses corréligionnaires prussiens les secrets de la défense nationale, les amis du traître Dreyfus mènent contre les officiers français qui l'ont condamné et contre l'armée française qui l'a chassé de son sein, une campagne d'injure et de diffamation qui, en affaiblissant la discipline. en enlevant aux soldats la confiance dans leurs chefs, désorganise notre armée et met en péril la sécurité de la France ;

Considérant que les cosmopolites, à la solde de l'étranger qui cherchent à détruire le patriotisme français doivent être sans retard mis hors d'état de nuire ;

Le conseil d'arrondissement envoi au citoyen Cavaignac, ministre de la guerre ses félicitations les plus vives pour ses patriotiques déclarations dans l'affaire Dreyfus ; émet le vœu que le ministère Brisson-Cavaignac, prenne immédiatement les plus énergiques mesures contre la bande de malfaiteurs publics qui pour sauver du bagne un juif milionnaire ne craignent pas de démolir tout ce qui fait la force et la fierté de la France.»

La séance est levée à Midi 15, et la prochaine séance aura lieu le 19 septembre.

Ouverture de la chasse. — C'est demain dimanche qu'a lieu, dans notre département, l'ouverture de la chasse.

La première zone comprend : l'arrondissement de Forcalquier ; l'arrondissement de Castellane, moins le canton de Colmars ; l'arrondissement de Sisteron, moins le canton de Turriers et la commune de Mison, et l'arrondissement de Digne, moins le canton de Seyne.

Nomination. — M. Gorget, contrôleur des contributions directes, est nommé, avec avancement, au même emploi, à Beaune (Côte-d'Or). Nous félicitons de tout cœur M. Gorget, qui avait su s'attirer les simpathies de la population sisteronnaise. Nous souhaitons la bienvenue à son successeur.

Concert. — Nous avons le plaisir d'annoncer aux amateurs de théâtre et de concert, que des pourparlers ont lieu en ce moment, pour la prochaine ouverture de la salle de la rue de la Mission. La partie purement lyrique alternerait avec la comédie et le vaudeville.

Exposition de Digne. — Sous le titre : *Une Exposition dans les Alpes*, et la signature G. Falici, nous recevons un long article que nous passerons dans notre prochain numéro.

En attendant, nous rappelons aux commerçants et industriels de notre ville que les adhésions a l'Exposition de Digne seront reçues jusqu'au 1r septembre. Nous leur rappelons encore que le prix est très minime, qu'ils n'ont pas à se déranger ; que l'installation, la décoration, la surveillance, etc. sont gratuits.

Acte de probité. — M. Achard, adjudicataire du courrier de Sisteron à Turriers, ayant trouvé sur la route un portefeuille renfermant 5000 francs, s'est empressé de le remettre à son propriétaire sans vouloir accepter aucune récompense. Nos félicitations.

ÉTAT-CIVIL
du 4 au 12 Août 1898

NAISSANCES

Blanc Cécile Marie-Jeanne. — Entressangle Edouard Abel. — Justet Henri-Auguste. — Roux Marie-Louise-Berthe.

MARIAGES

NEANT

DÉCÈS

Gajetto joseph, cultivateur, 60 ans. — Sarlin Joseph-Félix, cult. 79 ans. — Delaye Thérèse-Louise-Marcelle, 7 ans. — Delaye Louis-François, 4 ans.

Ecole d'Agriculture. — Les examens pour l'admission à l'école pratique d'Agriculture et d'Horticulture d'Oraison auront lieu au siège de l'école le 1e Octobre 1898 à 9 heures du matin.

Les candidats aux bourses devront adresser au Directeur de l'Ecole les pièces nécessaires à leur inscription avant le 10 septembre.

Pour tous renseignements s'adresser au Directeur à l'Ecole d'Oraison, (B-A).

Prime à nos lecteurs. — Une caisse Eaux de Vals " *Favorisée* " autorisee par l'Etat, approuvée par l'Académie de Médecine, extra Gazeuse, souveraine dans les maladies de l'estomac, l'anémie, le foie, la rate. Quatorze fr. les 50 bouteilles.

Payement à trente jours.

Adresser les commandes au directeur du journal.

Jeunes Furets à vendre.
S'adresser au Bureau du journal.

A Vendre un superbe chien-courant, race Saint-Germain, (s'adresser au bureau du journal).

Inutile dinsister

Donc, les appontements n'étaieut guère augmentés. Irène, bien femme d'ordre, était non pas coquette si l'on veût, mais amie du panache — du panache chez soi — et dn bibelot

Il était resté entendu qu'on se cantonnerait dans le bonheur à deux, dans le *at home* , qu'on réduirait les relations extérieures à celles que l'an ne pouvalt éviter sans impolitesse.

Le bonheur à deux, pour nos amis tels que nous les connaissons, ne pouvait aller sans le théâtre, littéraire ou musical ; mais on ne pouvait se contenter de places infimes.

Tout marcha normalement jusqu'à la naissance du premier enfant. On pouvait de temps à autre se payer un extra, un luxe ; on faisait même quelques économies. Avec l'arrivée du bébé les circonstances se modifièrent naturellement et la naissance des deux autres ne « mit pas du beurre dans les épinards ».

Au moment où la guerre éclata, le ménage n'était pas dans la gêne assurément. Le siège ne le laissa pas aux prises avec le besoin, du moins tant qu'Hippolyte conserva son poste et ses émoluments à l'Hôtel de Ville.

Mais son chef et protecteur avait quitté Paris, nommé à un autre emploi près du gouvernement de la « Défense en province ». Son nouveau chef le prit en grippe. Soldoré le prit, lui, de très haut et « démissiona ». Les derniers mois du siège, celui de la Commune donnèrent à nos amis une idée de ce qu'est la gêne.

Lorsque Paris eut repris sa vie normale, Hippolyte chercha un nouvel emploi, et, d'accord avec sa jeune femme, évita les « bureaux publics » — où l'on n'arrive que par l'intrigue, disait la blonde Irène. — Il se pécida pour une place vague, une de ces places qui ne nécessitent pas de connaissances spéciales, dans une forte maison d'industrie, avec des apointements, « pour commencer », inférieurs à ceux qu'il avait eu finalement à l'Hôtel de Ville.

Au point de vue moral, les choses étaient qui devait être la joie et le passe temps de l'âge mûr ? « courronnement de l'édifice », avait-on dit certain jour ; avait-il fallu se résigner á ne pas couronner, faute d'avoir pu achever la construction ?

XV

Le mènage Soldoré était aussi heureux que les deux jeunes gens l'avaient espéré. L'entente était demeurée parfaite. L'ordre et le bien être régnaient au logis. Trois enfants — On l'avait vu — étaient survenus.

Est-ce à dire que les rêves de notre excellent Hippolyte s'étaient entièrement et littétalement réalisés ?

Rares sont ceux à qui la vie réserve ce privilège, et Soldoré n'était pas du nombre des élus.

C'est ainsi que l'avancement de notre héros avait été fort précaire. La raison ? on on se le disait ente soi : « les Soldorè sont trop bègueules». A vrai dire, le mot n'était absolument juste que pour Iréne; aussi les gros bonnets» ne se gênaient pas pour la califiier de «fièrotté», de «sauvage», de « femme des pays froids. »

au mieux. Certes plus d'un nuage s'était élevé entre les deux époux. Mais l'un et l'autre étaient francs, sincères, loyaux. Comme on dit, les mésintelligences passagères ne faisaient que rendre plus savoureux les racomodements.

Le seul reproche sérieux que soldoré pût adresser à sa femme était que celle-ci se montrait non pas jalouse, dans le sens donné généralement à ce mot, mais pointilleuse jusqu'à l'exagération.

A suivre.

MELROSE

RÉGÉNÉRATEUR FAVORI DES CHEVEUX.

Pour rendre aux **cheveux gris** ou décolorés leur couleur et beauté primitives ainsi que leur vitalité et brillant. Chez les Coiffeurs et Parfumeurs. Dépôt : 26 Rue Etienne Marcel, Paris.

Se trouve à Sisteron, chez M. H. REBATTU Mercerie, Parfumerie, rue porte de Provence

© VILLE DE SISTERON

VARIÉTÉS

LES CONVENTIONNELS SOUS LA RESTAURATION

Par ALBERT TOURNIER

POINTE NOEL (*suite*)

Chargé d'organiser les manufactures d'armes, il s'acquitta de ce devoir, avec autant de zèle que de désinteressement, simple toujours il allait à pied, sac au dos. Ayant eu en mains plusieurs millions il rentra chez lui plus pauvre qu'à son départ. Les circonstances le fixèrent dans le Périgord. Quand l'âge et les infirmités survenant l'empêchérent d'élever sa famille, j'étais préfet de ce département, on m'informa de sa misère *je le fis nommer percepteur*. Trois ans, il s'acquitta parfaitement de cette fonction quand la loi du 12 janvier 1816 vint l'atteindre. Il obéit à la loi et partit à pied après avoir pris un passe-port. A quelques journées de route vaincu par la fatigue et la misère lui et sa famille, ne pouvant atteindre la frontière dans le délai fixé, désespéré de quitter sa famille, il revint sur ses pas et il vécut près de deux ans caché dans les bois près de la cabane de ses enfants. La maladie de deux de ses enfants lui fit oublier la prudence qui l'avait sauvé, il fut arrêté près de ses enfants malades. Actuellement il est à la prison de Périgueux.

Il nous a écrit pour obtenir sa grâce. et la loi est là qui doit le punir. Que ferez-vous ? le laissera-t'on mourir en prison ? le conduira-t'on à la frontière de brigade en brigade. Nos voisins repoussent les exilés. N'ayant pas un centime, comment vivra-t-il ? Que deviendront sa femme et ses six enfants ?

Je vous serais reconnaissant de faire tout ce que vous pourrez pour lui, etc. Le baron Maurice, ancien Préfet de la Dordogne, maître des requêtes.

De la prison de Périgueux, 11 avril 1818, à Son Excellence le Ministre de la police générale. Je m'empresse de vous informer que malgré mes excuses, et les raisons bien connues qui m'ont fait désobéir à la loi, je viens d'être condamné à la déportation. Devant être jugé, je n'ai pas voulu vous importuner, mais aujourd'hui je prends la liberté de venir réclamer de votre bonté quelques moments pour une famille dans la dernière indigence. Malade depuis 3 jours d'une indisposition qui mettra fin je crois à mes malheurs, je ne puis vous écrire longuement. Si vous désirez, Excellence, vérifier mes idées sur des attestations et des certificats, j'en suis muni et tout près à vous les faire parvenir. Veuillez, Excellence, faire toute célérité pour arracher ma famille à l'anxiété dans laquelle elle est plongée, depuis 28 mois. Soyez je vous prie, Excellence, l'organe d'une mère et de 6 enf. en bas âge pour faire entendre les prières qu'ils vous adressent à S. M. dont l'oreille est toujours ouverte aux lamentables accents des infortunés.

Agreez, etc, signé, Noël Pointe.

Lettres des fils Pointe, Nevers, 27 avril.

« Monseigneur : Nous apprenons à l'instant la condamnation de notre père, pour ne pas s'être conformé à la loi du 12 janvier 1816 Depuis son arrestation notre père vous a fait connaître les motifs qui l'ont empêché d'obéir à la loi ; il aurait pu devenir riche, il a préféré garder son honneur, mais ce n'est pas ce que nous venons aujourd'hui vous rappeler.

C'est la pureté de ses intentions lorsque croyant travailler au bonheur de son pays, il creusait l'abime dans lequel se sont ensevelis sa tranquilité, le repos de sa famille et où il est menacé d'être englouti lui même. Né de parents pauvres, d'une imagination féconde, notre père fut condamné au travail ; au lieu de chercher les amuseurs de son âge, il étudia, l'histoire surtout l'attira ; il dévora l'histoire avec les grandes Républiques et s'identifia — trop peut-être — avec les grands hommes de l'antiquité. Il se forma ce caractère prononcé, des principes austères, ce dévouement absolu qui en eussent fait un homme distingué si son éducation avait pu être proportionnée aux facultés de son esprit.

C'est donc avec des notions imparfaites qu'il entra à la Convention au moment où toutes les têtes étaient enflammées. Dans cet état de choses, un homme simple et facile s'égare très vite, aussi on lui persuada bien vite que le bonheur de la France exigeait un grand sacrifice ; on lui aurait demandé sa vie qu'il l'eût donnée. Quand il s'aperçut de son erreur, il était trop tard, il rentra alors dans sa sphère, s'appliquant à élever ses enfants.

Ce ne sont donc ni l'inhumanité, ni la soif de l'or, ni l'ambition de l'honneur et du pouvoir qui l'ont poussé. Il a été égaré, il était de trop bonne foi, il a quitté le pouvoir avec une conscience sans reproche et des intentions pures, sa vie entière en fournit la preuve. Ainsi, monseigneur, nous espérons que la justice éclairée rendra la liberté à notre père et lui permettra d'achever sa carrière dans l'endroit où il était. Nous offrons de le cautionner personnellement, signé :

POINTE, Lieutenant en non-activité, Employé à la Préfecture.

N. POINTE, Chef de Division à la Préfecture.

A suivre

REVUE FINANCIÈRE

Paris, le 10 août 1898.

Le marché un peu préoccupé des affaires de Chine reste stationnaire sur nos rentes et établissements financiers ; Comptoir national d'Escomqte, Credit Lyonnais. Société Générale, Crédit Foncier, dont les obligations sont de plus en plus en faveur ; la banque nationale de la République Sud Africaine à 351.

Bien tenues, l'action Bec-Auer. l'action Olibet à 142, l'action des Grandes Ardoisières Angevines à 145, l'obligation nouvelle des Abattoirs municipaux de Eronce à 490, l'obligations des chemins de fer Ethiopiens à 322.

Le 10 courant, clôture de la souscriqtion aux actions de 100 fr. des Grandes Brasseries et Malteries de Vittel-Albert et Rennepont Réunies, qui rapportent 9.28 au moins d'après les bénéfices actuels seuls.

Actives transactions sur l'obligation Austro-Belge de pétrole à 490 et de la Cie Générale d'Immeubles a 466.

La Cie houillère et métallurgique de Novo-Pavlovka (Russie), société anonyme française, constituée au capital de 7 millions est propriétaire dans le riche bassin du Donetz d'une mine de houille de 2,037 hectares renfermant au moins 25 millions de tonnes de charbon à coke et de charbon à longue flamme. Jusqu'au 16 courant, la Banque Française d'Emission, 8, Place Vendôme à Paris, offre au public 55,000 actions de cette ooiété au prix de 110 fr. payable 30 francs en souscrivant et 80 francs du 15 au 20 Août. D'après les estimations de M. Martelet. ingénieur en chef des mines, l'exploitation seule du gisement houiller, évaluée a plus de 250 milions de francs, suffirait pour rémunérer le capital à raison de 30 o/o. Mais ce revenu s'accroitra encore considérablement, la société étant en mesure d'adjoindre aû charbonnage, une mine de fer et un établissement métallurgique créé depuis 8 ans. On peut donc considérer comme placement de grand avenir, les actions de la Cie Novo P. appelée à marcher sur les traces de ses voisines, la Dnieprovienne et la société de Briansk dont les actions émises à 2000 fr et 400 fr. valent 8500 fr. et 1280 fr.

Chemins de fer français calmes.

SERIEUX EXAMEN

En exigeant toujours sur chaque savonnette,
Ainsi que sur la boite et sa riche étiquette,
Ces noms : Victor Vaissier et Savon du Congo
Vous n'acheterez point de faux ni rococo

Parfumerie du Congo Victor Vaissier Paris.

Etude de Me Léopold BÉQUART
Successeur de M. BASSAC
Notaire
SISTERON (Basses-Alpes)

VENTE
A L'AMIABLE

La moitié en nue propriété, d'un vaste et beau domaine situé sur le terroir des communes de Salignac et d'Entrepierres, dont le centre d'exploitation est au quartier de Briasq

Ce domaine qui se trouve au bas et sur le versant sud de la montagne de Briasq, se compose : de bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres labourables et arrosables ; pré, bois et vagues, il est situé entre les villages d'Entrepierres et de Salignac, et distant de Sisteron d'environ cinq kilomètres.

Pour tous renseignements s'adresser à Me L. BÉQUART, chargé de la vente, et dépositaire des titres de propriété.

OUVERTURE
du BAR DU CENTRE
Petite Place de l'Horloge
Consommations de 1r choix
à 0,15 centimes
LIQUEURS DE MARQUE

Étude de Me Charles BONTOUX
AVOCAT-AVOUÉ
à SISTERON (Basses Alpes)
Successeur de Me CHARNIER

VENTE
PAR
SURENCHÈRE

Il sera procédé le LUNDI CINQ SEPTEMBRE mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, à neuf heures du matin, par devant M. Girard, juge commissaire, à l'audience des criées du Tribunal civil, au Palais de justice de Sisteron, à la vente de l'immeuble ci-après désigné situé sur le territoire de la commune de Volonne canton du dit, arrondissement de Sisteron (Basses-Alpes).

LOT UNIQUE

Pré au lieu dit Fumuy ou Collet, numéro 1323 de la section B, confrontant : du nord, Madame Boyer ; du midi, Barthélemy Marius.

Mise à prix : Douze cent quatre-vingt-cinq francs, ci . 1,285 francs.

Cet immeuble dépend de la succession du sieur ANDRÉ Joseph Julien en son vivant propriétaire à Volonne. Il avait été adjugé à l'audience du trois août dernier a Me Beinet, avoué, qui avait déclaré avoir enchéri pour le compte de Louise Isabelle BOYER épouse Clément HEYRIÈS, docteur en médecine à Volonne. Suivant déclaration faite au Greffe le dix août mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, enregistrée, le sieur François ROLLAND, propriétaire à Volonne, ayant Me BONTOUX pour avoué, a surenchéri du sixième l'immeuble dont s'agit et en a porté la mise à prix au chiffre ci-dessus indiqué.

La vente aura lieu aux clauses et conditions du cahier des charges.

Pour tous renseignements s'adresser à Me BONTOUX avoué à Sisteron.

Pour extrait :
C. BONTOUX.

Enregistré à Sisteron, le 12 août mil huit cent quatre vingt-dix-huit, folio 25, case 1.

Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé : CORBEL.

A CÉDER
DE SUITE
pour cause de santé
MAGASIN DE VERRERIE
CRISTAUX. FAYENCES, PORCELAINES
S'adresser à M. FERRON
Traverse de la Place

Etude de Me Ch. BONTOUX,
AVOCAT-AVOUÉ
SISTERON (Basses-Alpes)

EXTRAIT
D'un jugement de Séparation de Biens

D'un jugement contradictoire rendu par le tribunal civil de première instance de Sisteron, le dix août mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, il résulte que la dame Léontine MOULLET, sans profession, épouse du sieur Auguste COLLOMBON, propriétaire cultivateur, avec lequel elle demeure à Mison, a été déclarée séparée de biens d'avec son mari.

Pour extrait certifié conforme par nous avoué soussigné exerçant près le tribunal civil de Sisteron et celui de la dame Léontine MOULLET.

Sisteron, le 11 août 1898.

C. BONTOUX.

L'*Almanach du Midi*, qui vient de paraître sous la direction de Jean CARRÈRE, est assurément la tentative la plus complète et la plus hardie de décentralisation méridionale qui ait été tentée.

Non seulement il est exclusivement rédigé par des écrivains méridionaux ; mais encore, en des articles aussi variés que les talents divers des collaborateurs, il expose et affirme toutes les tendances, toutes les revendications, toutes les particularités du Midi.

Tantôt élevé, tantôt alerte ; tour à tour savant, pittoresque, joyeux, ensoleillé, batailleur même, cet ***Almanach*** est le reflet le plus exact de l'esprit de la race qui a gardé, malgré tout, ses mœurs, ses coutumes et son indépendance littéraire.

Nous relevons dans la liste des collaborateurs : Mistral, Félix Gras, baron de Tourtoulon, Emile Pouvillon, de Berluc-Pérussis, Ch. de Ribbes, Paul Mariéton, Maffre de Baugé, Gaston Jourdanne, Horace Bertin, Elzéar Rougier, J.-M. Demolins, Xavier de Ricard, Paul Berthelot, Gabriel Routurier, Xavier de Cardaillac, Pierre Devoluy, Joachim Gasquet, Marc Lafargue, Emmanuel Delbousquet, Henri Jacques, docteur Marignan, Charles Ratier, Ch de Gantelmi d'Ille, Vincent Maurel, Sernin Santy, Bacquié-Fonade, Jules Véran, Emile Mas, Mario Pècheral, Gil-Draë, Mosca, vicomte de Caumon, Jacques de Labattut, etc.

Il est divisé en sept parties : 1° *Décentralisation* ; — 2° *Histoire* ; — 3° *Félibrige* ; — 4° *Le Midi pittoresque* ; 5° *Anecdotes et curiosités* ; 6° *Fêtes, spectacles et excursions* ; — 7° *Courses de taureaux*.

De nombreuses illustrations accompagnent le texte.

N. B. — La reproduction des articles de l'*Almanach du Midi* est autorisée dans les journaux de la région, à la condition de citer le nom de l'auteur et la provenance de l'article.

Guerre à l'Anémie!
FER GAFFARD
(Poudre de Fer sucré soluble)
LE ROI DES FERRUGINEUX
Le plus pur, le plus soluble, le plus agréable, le plus actif et le meilleur marché. — PRIX : 2f50 le Flacon
DÉPOT : PHARMACIE CENTRALE du NORD, 132 et 134 Rue Lafayette, Paris, ET TOUTES PHARMACIES

Dépôt à Sisteron, chez M. LAUGIER, Pharmacien.

58 années de succès
Grand Prix, exposition universelle Lyon 1894
Grand Prix exposition universelle Bordeaux 1895
HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY
Exposition nationale ROUEN 1896
Exposit. universelle BRUXELLES 1897
ALCOOL de MENTHE DE RICQLÈS
Le seul Alcool de Menthe Véritable
CALME *instantanément la* SOIF *et* ASSAINIT L'EAU
DISSIPE *les maux de cœur, de tête, d'estomac, les indigestions, la dysenterie la cholérine.*
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
EAU de TOILETTE et DENTIFRICE EXQUIS
EXIGER LE NOM DE RICQLÈS

A VENDRE
DE GRÉ A GRÉ
HOTEL-CAFÉ GUINDON
SITUÉ A SISTERON, AVENUE DE LA GARE

Pour tous renseignements, s'adresser à Me BEINET, avocat à Sisteron, et à M. PAYAN, maître d'hôtel, avenue de la Gare.

ON DEMANDE Un Employé
Pour l'OCIROI de Sisteron
S'adresser au Bureau de Provence.

PRIME MUSICALE GRATUITE

PIANISTES lecteurs du *Sisteron-Journal*

découpez ce bon et envoyez-le, avec votre adresse, à M. Z. BAJUS. éditeur à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais) ; vous recevrez *gratis* et *franco* un joli morceau de musique pour piano.

LESSIVE PHÉNIX
ne se vend qu'en paquets de
1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la Signature J. PICOT

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la
LESSIVE PHÉNIX

Le gérant ; Aug. TURIN.

© VILLE DE SISTERON

VEAUX

Pour provoquer un bel élevage, sans diarrhée, un engraissement rapide et une chair plus ferme et plus blanche pour les veaux, il ne faut employer pour leur élevage et engraissage que la *créméine*, laitage remplaçant le lait maternel et permettant aux éleveurs d'économiser leur lait, de le vendre ou de l'utiliser en beurre ou fromage. La *créméine* sert aussi pour l'élevage des agneaux porcs et poulains, cette farine hors concours aux expositions et honorée de 2 prix d'honneur et de 83 médailles ne revient qu'à deux centimes le litre de lait. En vente dans les bonnes épiceries. Exiger la *créméine* ROQUES du Mans et se méfier des imitations de sacs et contrefaçons de nom.

A CÉDER DE SUITE

A SISTERON

UN FONDS

de Marchand de Vins & Liqueurs

BELLE INSTALLATION

S'adresser au Bureau du Journal

4e ANNÉE

LA QUINZAINE MUSICALE

PETITE GAZETTE DU PIANO ET DU CHANT A LA MAITON

Journal de famille et de salon, joignant l'utile à l'agréable, donnant aux réunions intimes des éléments choisis de distractions artistiques et littéraires.

7 pages de musique grand format, 4 de texte et illustrations ; monologues, comédies, biographies, théories de danses, conseils, etc. Concours mensuels : 1.500 fr. de prix par an.

Abonnements. FRANCE : Un an, 6 fr., 6 mois, 3 fr. 50 ; 3 mois 2 fr. ÉTRANGER : Un an, 8 fr.

Le numéro : 30 centimes. En vente chez les principaux libraires et dans les gares (Librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint Germain, Paris).

ON DEMANDE A ACHETER

Rue Droite

UNE MAISON avec MAGASIN

S'adresser au Bureau du Journal.

AUX SOURDS

Une dame riche, qui a été guérie de sa surdité et de bourdonnements d'oreille par les Tympans artifiels de Dr. Nicholson, a remis à son institut la somme de 25.000 francs afin que toutes les personnes sourdes qui n'ont pas les moyens de se procurer les Tympans puissent les avoir gratuitement. S'adresser à A. T. Hale, secrétaire, 22, St. Bride Street, Londres, E. C.

A VENDRE OU A CÉDER en VIAGER

VASTE LOCAL avec logement en parfait état de construction, pouvant servir à tout commerce.

Au Centre de la Ville

S'ADRESSER AU BUREAU DU JOURNAL

PURIFIEZ L'AIR

en brûlant du PAPIER d'ARMENIE

Le meilleur Désinfectant connu.

L'emploi du PAPIER D'ARMENIE au point de vue de l'hygiène des habitations, est un véritable service public.

EN VENTE PARTOUT

Gros : A. PONSOT, 8, Rue d'Enghien, Paris. *Echantillons gratis.*

FABRIQUE DE PATES ALIMENTAIRES

PATES ET SEMOULES SUPÉRIEURES POUR POTAGES

Spécialité de Pâtes pour les Troupes

ON TRAITE DES MARCHÉS A LIVRER AVEC MM. LES FOURNISSEURS pour la durée des ADJUDICATIONS

LOUIS AUDEMAR

Rue Saunerie, SISTERON (Basses-Alpes)

TOUTES LES PATES SONT GARANTIES PURE Semoule de Blé dur TANGAROK ET AFRIQUE

PRIX MODÉRÉS

Contre la **CONSTIPATION** et ses conséquences : EMBARRAS GASTRIQUE, MIGRAINE, CONGESTIONS, etc.

VÉRITABLES GRAINS de Santé du docteur FRANCK

EXIGER les VÉRITABLES PURGATIFS, DÉPURATIFS, ANTISEPTIQUES avec l'Etiquette-Cachet du NOM du DOCTEUR FRANCK en 4 couleurs

1 fr. 50 la 1/2 Boîte (50 grains) ; 3 fr. la Boîte (105 grains).

Notice dans chaque Boîte. — DANS TOUTES LES PHARMACIES.

MANUFACTURE DE CHAPEAUX

FEUTRE & MERINOS

NOËL CLÉMENT

SISTERON, (Basses-Alpes)

FORMES de CHAPEAUX - FEUTRE et PAILLE

FOURNITURES POUR MODES — DÉPOT DE ROTINS

CASQUETTES ET BERRETS

VÉRITABLE FER BRAVAIS

RECONSTITUANT ET TONIQUE

L'emploi des gouttes concentrées de **Véritable Fer Bravais**, sans odeur ni saveur, est recommandé par tous les Médecins aux *personnes anémiées* par les Privations, l'Age, la Maladie, le Surmenage. Il procure rapidement **Force, Vigueur, Santé et Beauté.** — Flacon : **5** fr. ; 1/2 Flacon : **3** fr. **50**. Se méfier des Contrefaçons et Imitations. Le FER BRAVAIS ne se vend ni en Vin, ni en Elixir. PHARMACIE CENTRALE DU NORD (la plus vaste de PARIS) 122 et 124, RUE LAFAYETTE et dans toutes les Pharmacies.

Agents-Acheteurs sérieux sont demandés pour VENDRE les Célèbres et Parfaites Machines à Coudre

DAVIS

DEMANDER PRIX et CONDITIONS : **48, Boulevard Sébastopol, Paris.**

MAISON **ELIAS HOWE**, fondée en 1863. — *L. ANDRE & Cie.*

Anciennes Maisons MICHEL et ASTIER fils

LIBRAIRIE — PAPETERIE — RELIURE

Vve AUBERT ET Cie SUCCESSEURS

SISTERON (B-ALPES)

Madame Veuve AUBERT, à l'honneur d'informer le public qu'elle vient d'acquerir le fonds de Librairie-Papéterie de M. Astier fils. Comme par le passé, les nombreux clients de cette Librairie, seront assurés d'y trouver un assortiment complet de fournitures pour les Ecoles, Bureaux et Administrations.

Madame Veuve AUBERT remercie d'avance les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE

A. TURIN — SISTERON — BASSES-ALPES

Spécialités de Travaux de luxe. — Cartes de visite et d'adresse

DANS TOUS LES CAFÉS DE LA VILLE

LIQUEURS SUPÉRIEURES CUSENIER

A BASE DE FINE CHAMPAGNE

QUINQUINA CUSENIER

TONIQUE. **LE SEUL VRAI** APÉRITIF.

ABSINTHE BLANCHE CUSENIER

NATURELLE

A BASE D'ALCOOL PUR DE VIN

MERCERIE BONNETERIE

HENRI REBATTU

SISTERON (Basses-Alpes)

Les Abonnés anciens et nouveaux du Journal

PRIME — GRATUITE

LA RENTE

reçoivent Gratuitement en prime

Un ouvrage contenant plus de 250.000 numéros de Titres sortis aux anciens Tirages, avec ou sans lots, et non remboursés.

La RENTE publie : Revue de la Bourse, du Marché en Banque, des Assurances. — Comptes rendus d'Assemblées. — Rapports des Cies. — Cours de toutes les Valeurs. — Cours de Bruxelles, Lyon, Marseille, Lille, etc. — Echelle des Revenus. — Bilans des Sociétés. Avis de paiement des Coupons. — Convocations d'Assemblées. — Recettes du Suez, des Cies de Gaz, d'Electricité, des Omnibus, Voitures, Tramways, Chemins de fer. Cours des Changes, tous les tirages français et étrangers. — **Un An : 6 fr.** — 5, rue Drouot, PARIS

BANQUE FRANÇAISE

18, Boulevard Montmartre, PARIS

PRETS sur toutes successions en France.

ACHAT de Nues-Propriétés et Usufruits, Constitution de Rentes viagères.

à un taux beaucoup plus élevé que les Cies d'Assurances

REMISE AUX INTERMÉDIAIRES

Téléphone N° 152-26.

PHTISIES, BRONCHITES, ASTHME, COQUELUCHE, ENROUEMENTS

Guéris en aspirant la

CIGARETTE LAGASSE

Régénérateur des organes respiratoires

Prix : 1 Fr. le paquet *franco poste*

Dépôt : Pharmacie Centrale d'Alsace-Lorraine

11, rue Lafayette, PARIS, et toutes Pharmacies

ON DEMANDE UN APPRENTI TYPOGRAPHE

A l'Imprimerie du "Sisteron-Journal".

PLUS de CONSTIPATION

Par l'emploi de la

TARTRORHEINE CHARLARD

Pilules laxatives et fortifiantes

DOSE : Une pilule au dîner ou le soir agit le lendemain matin.

PRIX : la boîte de 60 pilules : **3** fr.

Envoi d'une petite boîte d'essai contre retour de cette annonce et 15 centimes en timbres-poste.

Pharmacie CHARLARD, 12, Bd Bonne-Nouvelle, PARIS.

SAVON DENTIFRICE CHARLARD

Le meilleur Dentifrice antiseptique

Pour entretenir les dents, gencives, muqueuses, et pour éviter les accidents buccaux :

APHTES, GENGIVITES, STOMATITES, etc.

Prix de la boîte porcelaine : **3** fr.

Envoi d'une petite boîte d'essai contre retour de cette annonce et 15 centimes en timbres-poste.

Pharmacie CHARLARD, 12, Bd Bonne-Nouvelle, PARIS.

LOUIS FIDÈLE

Route de Noyers — Sisteron

Bois de Construction et de Menuiserie, Briques, Plâtres, Ciment, Chaux, Tuiles et Malons

Fournitures Générales pour Maçonnerie

A VENDRE

Pour Cause de Santé

MAGASIN DE CHAUSSURE

S'adresser au Bureau du Journal

TRAITEMENT DE L'ANÉMIE CHLOROSE ou PALES COULEURS

PAR LES

PILULES FERRUGINEUSES DU Docteur BLAUD

Le nom BLAUD est gravé sur chaque Pilule

A. Scipelli PARIS

Le Gérant — Vu pour la légalisation de la signature ci-contre — Le Maire

© VILLE DE SISTERON